ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 54325

Texte de la question

M. Michel Sainte-Marie attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des associations d'aide à domicile. La mise en oeuvre de la réduction du temps de travail est particulièrement difficile dans ce secteur puisqu'aucun des accords nationaux conclu entre les partenaires sociaux n'a semble-t-il reçu l'agrément du ministère de l'emploi. Par ailleurs, les intervenants réclament une reconn aissance des missions d'intérêt général des associations d'aide à domicile ou l'établissement d'une filière de formation professionnelle. Aussi, il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour renforcer l'action des associations d'aide à domicile.

Données clés

Auteur : M. Michel Sainte-Marie
Circonscription : Gironde (6e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 54325
Rubrique : Professions sociales
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6687